



Compte-rendu

01/04/2025

Lieu : en ligne

[La réunion est disponible sur la page YouTube du REH](#)

Ce Forum REH portait sur « **transition écologique : humanitaires ou scientifiques, même(s) combat(s) ?** »

1. Update des 3 derniers mois du REH

Voici les dernières nouvelles du REH depuis le dernier forum en janvier 2025¹ :

- [Webinaire en anglais le 11 mars dernier](#): **Suivi des engagements environnementaux : où en sont les ONG par rapport à leurs objectifs de réduction ?**
- Le REH était présent au **HNPW 2025** ! Chaque GT a tenu une session en anglais pour présenter ses activités passées et ses perspectives :
 - 🔍 Le rôle des évaluations environnementales, 18 mars
 - 🔗 CR [en français](#), [en anglais](#), [slides de présentation](#) et [replay](#)
 - ♻️ Gestion des déchets, 18 mars
 - 🔗 CR [en français](#), [en anglais](#), [slides de présentation](#) et [replay](#)
 - 📦 Réduction de l'empreinte de la supply chain et achats durables, 19 mars
 - 🔗 CR [en français](#), [en anglais](#), [slides de présentation](#) et [replay](#)
 - 📊 Calculs et réduction de l'empreinte carbone, 20 mars
 - 🔗 CR [en français](#), [en anglais](#), [slides de présentation](#) et [replay](#)

2. Transition écologique de la recherche : retours sur l'avis du comité d'éthique du CNRS, par Stéphanie Thiébault

Vous pouvez accéder au [replay](#) de cette présentation.

Vous pouvez accéder à la [présentation](#).

Stephanie Thiébault, directrice de recherche au CNRS et membre du comité éthique du CNRS (le COMETS), est venue présenter **Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche une responsabilité éthique**. Sa présentation s'est articulée en deux parties :

1. Retours sur l'avis du COMETS n°2022-43

Pour rappel, le COMETS est une instance indépendante dont l'avis n'engage que le COMETS.

En préambule, Stéphanie a explicité la **méthodologie suivie** pour l'élaboration de l'avis :

1. Saisine du président du CNRS en décembre 2021
2. Débats en séances plénières
3. Constitution d'un groupe de travail *ad hoc*
4. Auditions en séances plénières et en groupe de travail
5. Adoption en séance plénière le 5 décembre 2022

¹ Le dernier Forum portait sur l'impact des conflits sur l'environnement, vous pouvez avoir accès au [replay](#).

La saisine a été motivée par plusieurs éléments :

- D'abord le monde de la recherche s'interroge sur les défis environnementaux, et à comment participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Ensuite parce que le président avait été interpellé par un certain nombre de collectifs de chercheurs, notamment le Labo 1.5 au sujet de la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche.
- Il y a eu des discussions difficiles : Est-ce qu'il faut arrêter certaines recherches ? La quête de la connaissance est-elle une valeur supérieure ? Comment articuler concrètement des injonctions contradictoires → **Conflits de valeurs → donc il s'agit bien d'une discussion éthique**

Voici les **messages clés** issus de l'avis du COMETS :

1. **Le respect de l'environnement est une dimension de l'éthique de la recherche ;**

Le monde de la recherche doit avoir la responsabilité de limiter les impacts environnementaux négatifs de ses activités.

Il est également important de considérer l'évolution des valeurs de la société. Par exemple, l'éthique animale est aujourd'hui en discussion car la société a de nouveaux rapports avec les animaux.

On est obligé de trouver de nouvelles façons de faire

2. **La responsabilité environnementale de la recherche est à comprendre au sens large : sujets, méthodes, pratiques de recherche ;**

Il faut prendre en compte :

- o Les pratiques de la recherche au quotidien (achats, déplacements, etc.)
- o L'impact négatif ou positif à court, moyen et long terme
- o Le choix des thématiques de recherche et les moyens pour les mener
- o La responsabilité sociale des chercheurs car les chercheur·euses sont aussi des citoyen·ne·s

3. **La responsabilité environnementale de la recherche doit faire l'objet d'un débat interne ;**

- o Pour partager les bonnes pratiques, articuler frugalité et exigences administratives – pas toujours évident !
- o Pour faire échanger des communautés de recherche diverses
- o Pour développer des outils et méthodologies pour identifier des leviers d'action communs et éprouvés
- o Pour évaluer l'impact environnemental au cas par cas, en tenant compte des impacts négatifs et positifs potentiels.
- o Pour développer une culture de l'impact environnemental chez les acteur·rice·s de la recherche.

Voici les **recommandations** issues de l'avis du COMETS :

1. **Reconnaître que la prise en compte de l'environnement fait partie intégrante de l'éthique de la recherche**

Cela va avoir des conséquences sur le choix des sujets de recherche – c'est quelque chose qui, au niveau du comité d'éthique, a fait vraiment beaucoup débat.

2. **Multiplier les espaces de discussion permettant de débattre de cette responsabilité**

Aujourd'hui, dans la quasi-totalité des laboratoires, on se dote de référent·e pour le développement durable mais il faut aussi ce soit porté dans des enceintes plus larges.

3. **Outiller le débat d'un cadre méthodologique scientifiquement solide et partagé** au sein du monde de la recherche, avec un principe de mesure des impacts.

Le COMETS soutient des initiatives en cours. Le CNRS et les laboratoires font leur bilan de GES.

Il faut mesurer les impacts environnementaux : les gaz à effet de serre, la pollution, les atteintes à la biodiversité, et cetera, et développer une véritable culture de l'impact avec des formations, des écoles thématiques interdisciplinaires sur le sujet, etc.

A l'adresse de la direction du CNRS, le COMETS recommande de :

- Renforcer les **moyens mis en œuvre pour évaluer l'impact sur l'environnement ;**
- Constituer une **base ouverte des solutions innovantes émanant des laboratoires ;**

- Encourager les services de formation à **sensibiliser les personnels à la dimension environnementale de l'éthique de la recherche** ;
- Permettre aux personnels de recherche, quel que soit leur statut, **de consacrer du temps à l'intégration des enjeux environnementaux** dans la recherche ;
- Accompagner **les personnels de recherche qui désirent réorienter leurs activités** afin de contribuer à une meilleure préservation de l'environnement ;
- Favoriser les actions de nature à **informer les débats** et à stimuler les actions en faveur de l'environnement **auprès des décideurs publics et privés.**

Le COMETS encourage les instances chargées de la programmation et du financement de la recherche, celles chargées de l'évaluation des personnels de la recherche et celles du comité national de la recherche scientifique chargées d'établir la prospective de leurs domaines de recherche, à **mener une réflexion sur la manière de mieux prendre en compte** l'impact environnemental de la recherche dans le cadre de leur action.

2. La sobriété environnementale dans les laboratoires

La sobriété environnementale a été introduite par Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC-2022) → trajectoire de réduction d'émissions de GES jusqu'à 2050. On sait très bien qu'on ne va pas la tenir, mais ce n'est pas pour ça qu'on ne doit pas essayer.



Le CNRS a fait son bilan carbone en 2022 et le voici :

La source de GES la plus importante ce sont les achats. L'impact carbone des missions pèsent moins que ce que le CNRS avait imaginé mais à noter que les déplacements aériens comptent pour 91% de cette catégorie.

En somme, on compte environ 14 tCO₂e/an et par agent-e.

Il faut donc :

- Acheter mieux et acheter moins
- Covoiturer, utiliser des mobilités douces
- Localiser les évènements dans des sites accessibles en train et en transport en commun – les chercheur·euse·s ont l'obligation de prendre le train pour des trajets de moins de 4h.
- Adopter une hygiène numérique.

Q : Quelle définition donne le COMETS de l'"environnement" ? Les animaux n'en seraient pas inclus (parallèle avec éthique animale) ? Mais possiblement leurs habitats ? Ou est-ce purement émissions GES ?

R : Tout est pris en compte dans l'environnement effectivement. Plutôt que « changement climatique », on préfère parler de « changement global » d'ailleurs puisque tout est évidemment interconnecté, le changement climatique l'anthropisation des milieux, l'artificialisation des sols, tout ce que la, la perte de biodiversité, et cetera

Q : Combien de personnes travaillent pour le CNRS ?

R : 34 000 personnes

Q : Est-ce que le COMETS a des recommandations éthiques sur les financements privés de la recherche de la part d'entreprises qu'on pourrait considérer comme nocives pour l'environnement ?

R : Pas pour l'instant mais cela fait effectivement débat. Le COMETS est en train de travailler sur un avis sur financement public et financement privé (surtout les industriels). La question est « dans quelle limite on peut accepter ou pas un financement privé ? » Pas simple comme discussion car il y a toujours des personnes qui pensent qu'on va les empêcher de travailler.

Q : Est-ce que dans son avis éthique le COMETS se réfère ou prend en compte le principe de responsabilités communes mais différenciées et de capacités respectives (principe mentionné dans l'article 3 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques) ?

R : Oui, pris en compte bien entendu. C'est là encore l'objectif même de l'avis du COMETS.

Q : Est-ce que le CNRS a des objectifs quantifiés avec des échéances sur le bilan carbone ou empreinte écologique ?

R : Pas d'objectifs au-delà des objectifs réglementaires, nationaux/internationaux et de l'Accord de Paris.

Q : Vous parlez de faire des choix au cas par cas, mais à la fois d'outiller les labo et chercheur.euse.s. Comment se passe le processus de prise de décisions ? Avez-vous des recommandations ?

R : Un des critères à considérer, c'est le temps. Il est également important d'en discuter car il ne faut pas laisser les gens seuls dans leurs définitions, d'où le cas par cas.

Q : Est-ce que pour toute recherche est-il nécessaire de respecter le principe de ne pas nuire sur l'environnement ?

R : Oui c'est même l'objectif de l'avis du comité d'éthique. De plus, cette prise en compte est de plus en plus obligatoire dans nombre de projet, ex : Les Fonds de recherche du Québec exigent par exemple des personnes demandant des financements de déterminer le niveau de risque environnemental (« minimal », « plus que minimal ») que leur projet pourrait engendrer : Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche, juin 2020, p. 9 ; Voir aussi : application du principe DNSH - Do No Significant Harm - Ne pas causer de préjudice important - au sens de l'article 17 du règlement européen sur la taxonomie pour la finance durable.

3. Sciences et solidarités internationales – quels parallèles pour la transition écologique ? Discussion entre Nicolas Gratiot de l'IRD et Camille Theron de Handicap International.

Vous pouvez accéder au [replay](#).

Camille Theron, responsable environnement chez Handicap International, et **Nicolas Gratiot**, directeur de recherche à l'IRD², ont présenté, sous forme d'une discussion, les parallèles, ressemblances ou différences entre **les démarches de réduction d'empreinte environnementale des ONG et des laboratoires de recherche**. La discussion s'est appuyée sur 4 axes :

1. Le lancement de la dynamique

Beaucoup de similitudes entre ONG et laboratoires :

- **Pour les ONG** : pas identifié tout de suite comme un sujet éthique mais tout de même en lien avec un principe moral, celui de « ne pas nuire » → a amené à **la charte climat et environnement et à la déclaration d'engagement du REH** → dynamique de groupes opérationnels, notamment pour le calcul de l'empreinte carbone.
- **Pour les laboratoires** : émulation collective en 2019, notamment avec l'initiative **Labo 1.5** qui a fini par obtenir une certaine visibilité. Ne pas nuire dans la recherche s'est traduit pas expérimenter des voix de réduction en accord avec les préconisations du GIEC, de l'IPBES et de nos travaux. Certains laboratoires ont fait **des chartes ou des manifestes**³.

2. Les clefs de succès

- **Pour les laboratoires** :
 - o Etude initiale de « Laboratoire en Transition » pour tracer les étapes et jalons pour essayer d'avancer dans les démarches de réduction. Cette étude proposait des pistes d'ailleurs assez différentes. Au final, le monde de la recherche s'est plutôt dirigé vers des mesures de sobriété plutôt que techno-solutionnistes (ce qui permet d'avoir un effet favorable sur l'ensemble des limites planétaires).

² <https://www.ird.fr/> (2 200 agent-e-s)

³ Voir par exemple [Manifeste environnemental | IGE Géosciences Environnement](#), agréé par le conseil de laboratoire à l'unanimité en 2020

- Premier point important : une **bonne articulation entre les personnes actives** pour porter ces thématiques, les faire vivre, **et les structures**, donc les directions de laboratoire notamment, et la façon dont celles-ci soutiennent la dynamique. Nicolas est d'ailleurs aussi directeur adjoint de son laboratoire. Sinon, si pas d'appui de la direction : risque de frustration pour les personnes qui portent la démarche de transition, ou à l'inverse, risque de perception « top down », de manque d'acceptabilité et aussi de manque de connaissances de possibilités immédiates de terrain pour réaliser les premiers pas.
- **Pour les ONG :**
 - **Même enjeu d'articulation !** C'est un parallèle intéressant.
 - Dans les ONG, au début il y avait un manque de connaissances et compétences sur le sujet et il a donc fallu la validation des directions pour **pouvoir recruter des référent·e·s environnement ou faire appel à des expertises externes**. Le poste de Camille a par exemple a été ouvert en 2022. L'enjeu est de pouvoir maintenir la dynamique dans le temps.
- **Pour les laboratoires :**
 - Il existe **également un enjeu de compétences**. On a ainsi vu que l'appropriation était plus rapide dans les laboratoires de géosciences que dans ceux de sciences humaines et sociales.
- **Pour les ONG :**
 - Aussi le fait **d'avoir une/des personne(s) dédiée(s)** à la réduction de l'empreinte environnementale de l'organisation est nécessaire, **aussi bien au siège que sur les terrains**. Par exemple, HI avait des green teams sur les terrains, généralement composées d'employé·e·s motivé·e·s qui s'auto-organisaient. Là où il n'y avait pas de green team, les actions étaient moins efficaces voire il n'y avait pas du tout d'action.
- **Pour les laboratoires et les ONG :**
 - Logique psycho-sociale : **nécessité de se sentir appartenant à un groupe** (par exemple, au REH ou au Labo 1.5) et **d'avoir une démarche intégrée** au sein de laquelle toutes les parties prenantes peuvent proposer des idées et qui réunit les bonnes personnes autour de la table pour ensuite transformer ces idées en action.

Remarque : le prisme carbone est parfois critiqué comme réducteur (ne prend pas en compte les autres enjeux environnementaux). Toutefois la comptabilité carbone a l'avantage de rationaliser les données et de permettre d'objectiver les échanges.

3. La question de la relation avec le Sud

Question assez vertigineuse. Situation de dissymétrie à gérer car les pays du Nord sont les plus émetteurs aujourd'hui et ont également une "dette climatique".

- **Pour les ONG :**
 - Objectif de décarbonation au niveau global (-50% d'ici 2030), qui engage toutes l'organisation donc siège et terrain mais dans des pays qui sont évidemment moins émetteurs que le Nord Global, où les populations locales ont des empreintes carbone moyennes par habitant qui sont parfois autour, voire en dessous, de 2 tCO₂e/an → décliner les objectifs globaux sur les terrains a posé question. A HI, **les objectifs ont donc été différenciés** en -61% d'ici 2030 pour le siège et -47% pour les missions.
- **Pour les laboratoires :**
 - Il s'agit aussi de réfléchir à la manière de gérer la réduction pour que cette réduction ne vienne **ni pénaliser outre mesure les activités partenariales, ni peser en termes d'efforts sur les pays**.
 - En outre, il y a toute une **gradation entre pays du Sud Global**. C'est une mosaïque de situations.

4. Sensibilisation/action

- **Atelier Ma Terre en 180 min** – basé sur une logique de « serious game » – a été à l'origine de cette interaction IRD - HI.
 - Cette initiative a essayé de faire reproduire par les partenaires Sud la vision des empreintes carbone des projets communs Nord/Sud.
 - Les partenaires du Sud étaient très intéressés à la construction de cette dynamique, mais au moment d'utiliser le "serious game" comme espace de délibération pour voir comment réduire l'empreinte environnementale, les partenaires ne se sentaient plus concernés par la question. La question de la réduction peu parfois être perçue comme cynique → devient très compliqué pour décider.
 - Utile de réfléchir selon la [théorie du doughnut de Kate Raworth](#).
 - Essentiel d'utiliser des dispositifs comme "Ma Terre" pour avancer sereinement sur le thème ; déculpabiliser, expérimenter sans affect.

- Pour les ONG :
 - La question ne se pose pas tant en termes de relation partenariales mais surtout pour les équipes terrain de HI.
 - **HI a adapté l'atelier Ma Terre** pour travailler avec les équipes terrains et leur permettre de se projeter, en étant ancré dans la réalité du terrain mais très dépendant des équipes terrains.
 - Humanitaires travaillent déjà dans des environnements compliqués. Est-ce vraiment à eux de faire les efforts ?

- Pour les laboratoires et ONG :
 - Bénéfice de **croiser les expériences**.
 - **Intérêt d'un outil orienté action** (plus opérationnel que la Fresque du Climat par exemple).

Q : Sur les questionnements entre Nord et Sud, dans les calculs d'empreinte carbone/environnementale des ONGs, pourquoi on considère les transferts monétaires aux populations (qui ne sont du coup pas vu comme un complément de revenu pour eux) et pas l'utilisation des salaires par les équipes (quelles soient du Nord ou du Sud) de ses organisations ? Merci de partager vos vues là-dessus.

R : les ONGI sont parties du GHG protocole ou des recommandations de l'ADEME et autres cadres. L'utilisation de salaires ne fait pas partie de la comptabilité carbone ; en revanche le cash distribué aux humanitaires fait partie des actions de certaines ONGI ; Ceci-dit, en ce moment il y a beaucoup de questions sur les périmètres de réductions des ONG – notamment sur le cash et plus généralement sur les biens et services des bénéficiaires.

R : important de disposer d'outils d'aide à la décision ; exemple sur les déplacements (quoique pas la plus grande source d'impact mais correspond à une source sur laquelle on a un levier immédiat) ; La stigmatisation sur les individus n'est pas très féconde. Met les gens dans une situation émotionnelle pas propice à une prise de décision rationnelle. Mieux vaut aborder les réductions à l'échelle d'équipe ou de petits collectifs

Q : Serait-il possible d'expliquer la convention pour une transformation écologique et sociale (est-ce que tu pourrais dire un mot sur [La convention pour une transformation écologique et sociale à l'IRD - YouTube](#) ?)

R : Nicolas a pris part à la convention IRD ; elle fonctionne comme les conventions classiques (ex : convention pour le climat en France qui avait été un gros succès dans la démarche mais qui avait pêché dans la mise en œuvre des résultats) ; tirage au sort des personnes qui ont ensuite travaillé pendant 6 mois pour délimiter une quarantaine d'actions socio-écologiques. C'est un socle extrêmement puissant pour l'acceptabilité et la mise en mouvement mais implique un coût humain (et financier) important. C'est en tout cas plus profitable qu'un seul évènement fort. Il y a des points de résonance et de concordance avec les ateliers Ma Terre (mais ces derniers sont moins coûteux). On retrouve les dynamiques de complexité de l'information, des inégalités de distributions et de la nécessité de l'arbitrage collectif.

Q : Comment les attaques actuelles sur les humanitaires et la recherche remodelent-ils vos propos ?

R : Côté ONG, dans un contexte de coupes budgétaires, le sujet environnemental risque de passer au second plan ou *a minima* de ralentir les dynamiques.

R : Passée la sidération, on commence à prendre en compte le nouveau contexte géopolitique. L'article [Why the impacts of climate change may make us less likely to reduce emissions | Global Sustainability | Cambridge Core](#) montre qu'il y a des interactions entre les champs biophysiques et les champs sociopolitiques. On a longtemps pensé que la transmission d'informations factuelles quantifiées par les scientifiques auprès des champs des politiques allait être un élément en socle de la prise de décision. En réalité, cet article montre que la multiplication des événements extrêmes a enraciné aussi une logique de nationalisme très contre-productive pour réduire les émissions de GES. Ce qui est très important, c'est d'offrir des pistes de réorientation et c'est un point à conforter. Il faut également s'appropriier des espaces de dialogue entre science et société pour trouver aussi une certaine robustesse.

4. Humanitaire en Rébellion ? Regard d'une ancienne humanitaire, climatologue membre de Scientifique en Rébellion par Aude Carréric

Vous pouvez accéder au [replay](#).

Vous pouvez accéder à la [présentation](#).

Aude Carréric est chercheuse en sciences du climat, membre de Scientifiques en Rébellion, et ancienne humanitaire. Elle a fait une **présentation à partir de son parcours professionnel et personnel, de l'humanitaire à la recherche**, intitulée *Quel est le rôle des scientifiques face à la catastrophe écologique ? Neutralité, engagement ou désobéissance ?*

1. Le parcours d'Aude

Ingénieure conseils dans un bureau d'étude puis responsable d'activités Eau Hygiène et Assainissement (EHA) dans une ONG humanitaire (Solidarités International) en RDC, Aude a été **marquée par les catastrophes climatiques** des années 2010 et 2011 (inondations au Pakistan, canicule et feux de forêts en Russie, sécheresse en Europe de l'Ouest, etc.). Elle s'est alors redirigée vers la recherche. Aude a fait sa thèse sur le phénomène climatique El Niño, puis un post doc au Barcelona Supercomputing Center sur l'amélioration de la prédiction du climat.

2. Que font les scientifiques ?

Les scientifiques documentent ces crises écologiques, évaluent les causes et les conséquences, diffusent l'information scientifique aux **décideur·euse·s politiques, aux médias et citoyen·ne·s pour éclairer les prises de décision**. Ce dernier point correspond en fait à une **vision naïve**. Ce n'est pas ainsi que ça fonctionne.

3. L'information ne suffit pas

Comme détaillé dans le papier de Naomi Oreskes, [The trouble with the supply-side model of science](#), ce modèle repose en fait sur **3 hypothèses** :

1. **L'information reçue est comprise.** Or, ce n'est pas le cas, du fait du jargon des scientifiques, des concepts mobilisés, et des écueils de communication.
2. **Les auditeur·rice·s souhaitent écouter l'information.** Le problème c'est que cette information peut venir menacer des opinions, des croyances, des positions et finalement rencontrer des formes de résistances (ex : par peur du changement).
3. **Les informations sont diffusées à leur juste valeur.** Or, il existe beaucoup de désinformation. Il y a aussi de puissants lobbyings de diverses activités économiques (par exemple le lobbying des industries fossiles) qui vont créer un scepticisme vis-à-vis de la connaissance scientifique. Enfin, le monopole actuel des médias entraîne des choix éditoriaux qui vont orienter aussi la diffusion de la connaissance.

4. Une bataille de pouvoir

Comme décrit dans le papier « [Three Decades of Climate Mitigation : Why Haven't We Bent the Global Emissions Curve?](#) », 4 éléments peuvent expliquer pourquoi, après des décennies de recherche, nous sommes dans cette situation :

- **Stratégies (géo)politico-économiques** : les stratégies en place néolibérales, capitalistes et coloniales sont en fait défendues par les gens au pouvoir alors qu'elles sont à l'origine de nos crises écologiques. Il s'agit donc d'un système qui s'auto-défend.
- **Lobbying des industries d'énergies fossiles** : très puissant qui influence les décisions politiques et a recours à des campagnes de désinformation pour manipuler l'opinion publique (ex : la présidence de la dernière COP, ministre de l'Industrie des Émirats arabes unis, et aussi patron de la compagnie pétrolière nationale).
- **Mentalités techno-économiques** : il existe tout un imaginaire autour de la géo-ingénierie qui pense qu'on va pouvoir diminuer ou enlever les émissions de GES de l'atmosphère par des futures technologies, ou plus généralement un technosolutionnisme ambiant et des discours de « compensation » pour pouvoir continuer à ne rien changer.
- **Pouvoir détenu par les classes riches des pays du Nord** aux modes de vies très carbonés et qui ne veulent pas remettre en cause leurs privilèges. C'est aussi quelque chose contre lequel on lutte inconsciemment.

5. Inaction aussi du monde de la recherche

L'inaction est également présente dans le monde de la recherche. Dans [Les discours d'inaction climatique dans la communauté scientifique](#), Guillaume Carbou et Léa Sébastien, montrent **comment certains arguments tels que la perte de compétitivité académique, la science est sacrée, etc. (comme chez les humanitaires ?)** permettent à certain·e·s de ne pas changer leur mode de vie. C'est ce qui a amenée Aude à rejoindre Scientifique en Rébellion.

6. Le mouvement Scientifique en Rébellion (SeR)

SeR est un mouvement créé en 2020, à la **suite de la publication d'une tribune dans Le Monde où plusieurs scientifiques appellent à entrer en désobéissance civile**. Le mouvement a grossi depuis avec une quinzaine de groupes locaux et environ 500 membres plus ou moins actifs. Dans sa raison d'être, SeR explique ses objectifs mais aussi ses valeurs et principes. La volonté est d'alerter, de dénoncer les manipulations et contradictions et d'instaurer un rapport de force dans un monde où il y a une bataille de pouvoirs. SeR cherche aussi à changer le monde de la recherche de l'intérieur.

7. La désobéissance civile

Après avoir présenté les bases de la désobéissance civile, Aude a également soulevé une interrogation : **Est-ce que finalement ces actions de désobéissance civile ne sont pas contre-productives pour le mouvement climat et environnemental ?** Y a-t-il un risque de passer pour des « écoterroristes ? ». C'est ce qu'on appelle la **fenêtre d'Overton, c'est-à-dire l'ensemble des choses jugées acceptables par l'opinion publique** et qui peut évoluer dans le temps (ce

qui marche aussi avec les idées telles que le racisme, le fascisme, etc.). L'idée est donc aussi de pouvoir faire rentrer des luttes pour l'environnement dans le domaine de l'acceptable pour la population, ce qui passe par une implication et par une communication, **d'où l'idée de désobéir en tant que scientifique**. C'est un devoir éthique mais chacun·e voit la perception de s'engager comme iel l'entend. En pratique, SeR est souvent amené à se mobiliser au côté du mouvement climat, notamment dans les procès judiciaires.



8. Et la neutralité des sciences ?

L'idée de « science neutre » est une idée naïve qui ne veut pas dire grand-chose car les valeurs (individuelles ou collectives) influencent (consciemment ou non) la science, de même que les sources de financement... **Il n'y a pas de neutralité mais une quête d'objectivité, de rigueur et de transparence.**

Q : Comment est-ce que vous voyez l'articulation des démarches entre labo 1.5 et SeR ?

R : Il y a des interactions fortes entre ces deux collectifs. Ce sont simplement des logiques d'aide à la transformation différentes et toutes sont utiles. Bcp de membres de labo 1.5 sont d'ailleurs aussi membres de SeR et certaines actions sont menées de manière conjointe.

Q : Comment le concept de désobéissance civile pourrait-il être applicable en ONG ?

R : Question compliquée. En tout cas, il y a aussi cette notion de neutralité en ONG qui est, à mon sens, un peu illusoire et qu'il faudrait questionner au regard de certaines pratiques (par exemple la corruption généralisée en RDC). Ça questionnerait la façon dont les ONG interviennent. Ce qui est compliqué, c'est comme nous les questions de financements – est-ce qu'on en refuse certains ou pas ? Il faut aussi dire que s'engager dans la désobéissance civile est un choix personnel et il faut se demander jusqu'où on est prêt à aller. Aude a par exemple accepté que son nom soit publiquement associé à SeR, même si cela a pu/pourrait être un problème pour trouver du travail.

Rem : La prise de position peut aussi avoir des implications sécuritaires pour les employé·e·s des ONG.

Q : Quid à nouveau du contexte géopolitique ? Qu'en pense SeR ?

R : SeR est très inquiet et a partagé un positionnement. SeR a aussi écrit une tribune pour nuancer car il est important de montrer qu'une partie de la science seulement est attaquée (surtout sciences humaines, et écologiques). On retrouve ici l'idée de technosolutionnisme. Enfin, notre avis c'est clairement qu'on n'est pas loin d'arriver à la même chose en France, que l'extrême droite se diffuse aussi en France donc on est en train d'essayer de voir comment on peut s'organiser aussi avec la société civile et avec d'autres organisations.

Q : Quelles formes pourraient prendre la désobéissance civile ? Des pétitions ? Des manifestations ? Des plaidoyers ?

R : SeR a fait des tribunes, des manifestations, a repeint en vert des infrastructures de Total Energies, etc. Sur les actions organisées, SeR est resté assez mauvais en communication, avec peu d'impact médiatique. En fait, les actions ont plus d'impact quand SeR vient plutôt en soutien d'autres collectifs.

Q : L'implication de SeR aux côtés d'autres organisations et collectifs leur permet de gagner en légitimité ?

R : Oui et SeR joue un peu là-dessus. C'est quand même un problème car dans cette perception, les chercheur·euse·s sont considéré·e·s au-dessus de la population. Mais oui on sert de caution scientifique, ça marche et c'est très bien.

Q : Est-ce que la désobéissance civile, pour une ONG, ça ne risque pas d'entrer en conflit avec le devoir de témoignage ? Car les ONG permettent aussi de témoigner et d'alerter l'opinion publique sur des situations dramatiques.

R : Plus on va avancer dans les crises géopolitiques, plus on sera concerné – et en premier lieu les humanitaires. Je pense donc que vous avez un devoir de réagir, que ce soit via de la désobéissance civile ou via du plaidoyer. A noter aussi que la désobéissance civile n'apporte rien toute seule. Elle se conjugue avec d'autres formes d'actions. Le monde humanitaire doit se préparer à ce qui va arriver.

5. Perspectives du REH pour les 3 prochains mois

La **réunion annuelle des directions générales** des organisations membres du REH qui devait avoir lieu le 1^{er} avril a été reportée à octobre compte tenu de la crise actuelle du secteur.

Deux fiches à venir du GT carbone :

- Fiche périmètre de calcul d'empreinte carbone.
- Fiche valeur absolue/valeur relative.

SOP du GT Évaluations Environnementales sur comment faire un screening environnemental.

6. Prochain Forum

Le prochain Forum aura lieu le 17 juillet 2025. Il portera sur « Performance versus robustesse : quelle boussole pour l'aide internationale ? » Vous pouvez déjà [vous inscrire](#).

Pour rappel, si vous souhaitez proposer un sujet pour un prochain forum REH, vous pouvez le remplir le [document partagé](#) où vous pouvez indiquer :

1. Les sujets qui vous intéressent
2. Les sujets que vous pourriez potentiellement présenter (avec votre nom, nom de l'organisation et contact)

Il peut être rempli à tout moment. **Merci de votre contribution afin de choisir les sujets du Forum de manière collective.**

Participant-e-s

Nous étions 49 à participer à cette réunion du REH, merci à tous.tes et à bientôt !

Organisation	Nom	Poste
Groupe URD	Johana Bretou-Klein	Chargée de recherche environnement, animatrice REH
Groupe URD	Aline Hubert	Chargée de recherche environnement/eau
Groupe URD	Camille Burlet	Project manager officer
CNRS	Stéphanie Thiébault	Directrice de recherche et membre du comité d'éthique du CNRS
CNRS	Laurent Memery	Chercheur retraité
SeR	Andree De Backer	Chercheuse
SeR	Aude Carreric	Chercheuse en sciences du climat
HI	Camille Theron	Responsable environnement
Indépendant	Cyril Pierrot	Consultant
TGH	Eric Martin	Directeur du développement et de la qualité
IRD/IGE/MaTerre	Nicolas Gratiot	Directeur de recherche
Indépendant	Camille Samain	
Climate Action Accelerator	Samantha Brangeon	Public Policy Engagement
Indépendant	Hassane Koubere	Consultant
Fondation Terre des hommes	Catherine Dixon	Responsable Qualité et Redevabilité
Solidarités International	Laure Larroquette	Référente Technique Gestion des Ressources en Eau
MSF France	Alexandre Chaudonneret	Chef de projet Environnement
Hanken School of Economics / HUMLOG Institute	Margot Rocheteau	Doctorante
HULO	Philine Moucheront	Experte environnement
Oxfam	Frederic Moreau	Environmental Sustainability Lead
ONES-NIGER	Soumana	Coordonnateur
MEDAIR	Jane Njagi	WASH & Food Security Advisor
CALP Network	Celine Sinitzky	Technical Advisor
Climate Action Accelerator	Noa Jay	Climate Solutions Intern
CARE France	Badin, Elise	Chargée de projets
CRF	Sarah Favrichon	Référente Technique Adaptation au Changement Climatique
CARE France	Laura Victoria Calderon	Chargée de programmes
Prodecom	Jean Marie Tschimanga	Référant environnement
CRF	Natalia	Coordinatrice Technique GRC/CC
Groupe URD	Cécile Legrix	Documentaliste
Solidarités International	Manon Grossieres	Référente Environnement et Climat
Climate Action Accelerator	Sonja Schmidt	Team lead, Solutions Unit
WeLOOP	Carolina Szablewski	Directrice des opérations
	Akila	
Action contre la Faim	Chloé Orland	Référente Ecologue
Association for the promotion and	Medjo Etoungo	Conseiller Technique

sustainability of agropastoral activities		
Groupe URD	Paula Focken	Assistant
PUI	Marc Prugny	head of logistic
CECI	Ramatoulaye Seck	Chargée de projets
TGH	Daniel Chebbahi	Référent logistique
Groupe URD	Jérôme Faucet	Chargé de recherche adaptation
ACF	Céline Heim	Coordinatrice de la supply chain durable
ACF	Marie Petry	Regional Health & nutrition manager
	Ousmane Boureima	
	Hamadoun Boubba	
IRD	Juliette Maunoury	Coordinatrice projet PAIRES
Indépendant	Romaely nzodi	Pharmacien
Intitiative for Global Health and Civilian Protection (IGHCP)	Marcel Wangraoua	PCA
IMPACT	Oscar Katho	Chargé de l'environnement